

## COMMUNIQUÉ DE PRESSE

### **Inauguration de la piste cyclable Saint-Caradec-Trégomel / Le Croisty**

Vannes, le 12 mai 2025

**Ce lundi 12 mai 2025, le Président du Département, David Lappartient, a inauguré, aux côtés de nombreux élus, un nouvel aménagement cyclable de 2,5 km reliant Saint-Caradec-Trégomel à Le Croisty. Cette réalisation s'inscrit dans le cadre de la mise en œuvre du schéma départemental des mobilités, adopté par la collectivité en juin 2023.**

#### **Un projet exemplaire entre Saint-Caradec-Trégomel et Le Croisty**

Cette nouvelle voie verte offre une liaison directe et sécurisée entre deux communes rurales, et permettra à près de 1 200 habitants de se déplacer à vélo ou à pied, que ce soit pour se rendre au travail, à l'école ou pour accéder aux services de proximité.

#### Les aménagements réalisés :

- Création de voies vertes de part et d'autre de la RD110, dans l'emprise existante, sans consommation de foncier agricole
- Plantation de haies pour intégrer harmonieusement l'infrastructure au paysage
- Revêtement en enrobé garantissant un confort optimal
- Résine colorée aux intersections pour alerter les usagers et améliorer la sécurité

#### **Un investissement 100 % départemental**

Le montant de l'opération s'élève à près de 350 000 euros, intégralement financés par le Département du Morbihan. Cette réalisation locale illustre pleinement la capacité de la collectivité à porter des projets techniques ambitieux pour le territoire, tout en veillant à l'intégration paysagère et au respect des milieux traversés.

## **Un engagement fort pour les mobilités douces**

Le Morbihan affirme sa volonté de promouvoir des déplacements respectueux de l'environnement, accessibles à toutes et tous, dans tous les territoires, en investissant massivement dans un réseau cyclable départemental de qualité.

D'ici 2033, le Morbihan prévoit de créer 62 nouveaux itinéraires cyclables sur 250 km au total. Ces aménagements sont déjà programmés sur l'ensemble du territoire, pour lesquels plus de 70 millions d'euros sont mobilisés. Ce projet, étendu sur plusieurs années, est mené en étroite collaboration avec les intercommunalités (EPCI) et les associations d'usagers.

### **Contact presse**

Sarah LE BORGNE

[sarah.leborgne@morbihan.fr](mailto:sarah.leborgne@morbihan.fr)

02 97 54 82 11 / 06 31 47 42 60